



Indemnités pour préjudice moral ?

Par jeannot26

Bonjour,

Je voudrais aller en justice pour un litige avec les HLM. On me facture une remise en état du logement qu'a occupé ma mère pendant 25 ans. Il n'y a eu aucune dégradation je précise, mais la question est :

- est-ce que je peux demander au juge, en plus du remboursement des frais, une indemnité pour préjudice moral ? Cette histoire m'empêche de dormir et s'ajoute au deuil - déjà difficile - de ma mère. J'aurais aimé tourner la page tranquillement, mais non, ces recoins me bouffent la vie !

Est-ce que j'ai une chance ?

Merci beaucoup pour vos avis.